

Services de deuil et chagrin dans la région de Moncton

Hospice du Grand Moncton

164 rue Collishaw, Moncton N-B

Tél. : (506) 383-2404

Courriel : info@hospicegm.ca

<http://hospicemoncton.ca>

Rencontres de groupes sur le deuil et chagrin offertes aux printemps et à l'automne. Sont d'une durée de 7 semaines.

Les rencontres sont mensuelles et gratuites.

l'association canadienne pour la santé mentale – Région de Moncton

22 rue Church, Suite T240 , Moncton

Tél. : (506) 859-8114

Courriel : cmhamctn@nb.aibn.com

<http://www.cmhanb.com>

Sessions de 10 semaines pour comprendre le deuil et la récupération des pertes. Les sessions de groupe sont données en soirée l'automne et l'hiver et sont gratuites. Les personnes intéressées peuvent appeler pour rencontrer un conseiller et en discuter d'avantage.

Ligne d'écoute, d'information et de référence sur le deuil

Tel : 1-888-LE DEUIL (1-888-533-3845)

Disponible de 10h à 22h sur semaine et de 10h à 14h les fins de semaine.

<http://www.maisonmonbourquette.com>

Grief Share

Église Anglican

Rue St-George , Moncton

Tél. : (506) 855-5209

Sessions et groupe de support sur le deuil offert gratuitement une fois par année pour une durée de 10 semaines. Les personnes peuvent s'inscrire dès septembre.

Suite au deuil...à l'occasion du décès d'une personne aimée

Église St.Therease, Dieppe

Tél. : (506) 382-3684 – Jeannita Gaudet

Offre des sessions gratuitement 3 soirées consécutives en octobre.

Il est préférable d'attendre 5-6 mois après un décès d'un être cher avant de s'inscrire

Audrey Hicks et Lesley Read

Courriel : awhicks@bellaliant.net et lread@eastlink.ca

Sert les régions de Cape Tormentine, Murray Corner, Aulac, Port Elgin, Sackville et Dorchester.

Group de support sur le deuil 2 fois par année (Printemps et Automne) en anglais. Donné une fois par semaine pour 8 semaines.

Donne des informations, partage de sentiments et aide les uns et les autres à travailler vers la résolution positive de leur deuil dans un environnement confidentiel.

Programme d'aide aux employés

Vérifiez auprès de votre employeur. Ils peuvent offrir le Programme d'aide aux employés (PAE) qui comprennent des services en privé de soutien sur le deuil qui sont, pour la majorité, couverts par la compagnie d'assurance

